

Bureau

Affaire suivie par :
Emmanuelle Besset-Ferreira
Tél : 02 36 08 20 49
ce.ien18-bourges-2@ac-orleans-tours.fr

Cité Condé, bâtiment F
Rue du 95^{ème} de ligne
BP 608
18016 Bourges Cedex

Bourges, le 26 avril 2021

L'Inspecteur d'académie, directeur académique des
services de l'Éducation nationale du Cher

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
Mesdames et Messieurs les enseignants
s/c de Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Education nationale

**Objet : Sixième édition nationale de la « Semaine des langues
vivantes » du 17 au 21 mai 2021**

Osons les langues, pour les citoyens de demain!



La « **Semaine des langues vivantes** » s'adresse à tous les élèves des écoles, des collèges et des lycées, ainsi qu'à leurs familles et au grand public. Organisée chaque année, au mois de mai, cet événement est un vecteur de valorisation du plurilinguisme et de la diversité culturelle sur notre territoire. Cette semaine constitue un temps fort qui s'attache à sensibiliser les élèves et leurs familles à la diversité linguistique et aux atouts que représentent les langues vivantes. Elle s'inscrit également dans la volonté de susciter l'envie de les apprendre et de les utiliser.

Cette sixième édition de la « **Semaine des langues vivantes** » se déroulera du **lundi 17 mai au vendredi 21 mai 2021** et constituera un moment fort pour promouvoir l'ouverture culturelle et la construction à la citoyenneté à travers l'apprentissage de toutes les langues vivantes étrangères.

En ce contexte sanitaire particulier, le groupe départemental des langues vivantes étrangères propose à toutes les classes de **favoriser l'oral pour créer du lien** avec les autres, au sein de la classe ou en dehors. Pour cela, chaque enseignant pourra s'appuyer sur des propositions spécifiques accessibles à partir du [Book Creator](#).

Vous pourrez ensuite déposer les productions de vos élèves (sous forme d'enregistrements vidéo ou audio) et découvrir celles des autres classes, via un Padlet dédié à cette action, accessible à

partir du lien : <https://tinyurl.com/semaine-des-langues-21-cher>.

Nous attirons votre attention sur l'impérieuse nécessité de veiller à disposer des autorisations d'enregistrement de l'image/de la voix. Vous pourrez d'ailleurs solliciter de l'aide pour filmer ou enregistrer les productions de votre classe en contactant votre conseiller départemental TICE.

Je vous remercie de votre mobilisation au service de l'enseignement des langues vivantes étrangères, de la construction de la citoyenneté, de l'enrichissement de la personnalité et de l'ouverture au monde.

**Le Directeur académique des services
de l'Éducation nationale du Cher**

 **Pierre-Alain CHIFFRE**